

DÉPARTEMENT de LOIRE-ATLANTIQUE

COMMUNE de POUILLÉ-LES-COTEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 27 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mai à vingt heures, se sont réunis les Membres du Conseil Municipal, sous la présidence de Laurent MERCIER, Maire.

Étaient présents : Nadia Knoepffler, Jean-François Orhon, Maria Carvalho, Bruno Coriton, Denis Blain, Sylvie Guillet, Nathalie Eflame, Loïc Sebileau, Alain Foucher, Nathalie Thievin, Audrey Becmeur, Solenne Hamel-Guitton

Étaient absents et excusés : Anthony Lambert

Secrétaire de séance : Nathalie Eflame

Convocation du 21 mai

Conformément à l'article L 127-17 du Code des Communes, extrait du procès-verbal de la présente, a été affiché à la porte de la Mairie le 28 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 13

---

**Objet : COMPA – avis sur le projet de parc éolien à Teillé**

DCM2024- 18 - avis parc éolien Teillé ..... 8.8.4 éolien

La commune de Teillé a pour projet la construction d'un parc éolien sur sa commune. La commune de Pouillé-les-Côteaux étant située dans un rayon de 6 kilomètres, elle doit, par le biais de son conseil municipal, donné un avis sur ce projet entre le mercredi 22 mai 2024 et le samedi 22 juin 2024.

Après délibération, le Conseil Municipal donne un avis favorable à ce projet.

Pour extrait conforme au registre  
A Pouillé-les-Côteaux, le 28 mai 2024  
Le maire, Laurent MERCIER

